









Guide formulaire interactif :



1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre ordinateur :

-  Utiliser le navigateur « Firefox » () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
-  Cliquer le bouton « Télécharger » () → Situé en haut à droite du navigateur ;

2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :

-  Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
-  Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement ( ou )



 **Conseils pour l'envoi du formulaire** ( ou ) :

-  Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
-  Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;

Informations générales :

1) Le présent formulaire permet d'attester de l'exigence de la **formation** PBN Part FCL.

2) Le présent formulaire devra être associée à toute demande où le PBN est exigée. Cela concerne notamment toute 1^{ère} délivrance d'une qualification IR associée ou non à la délivrance d'une licence Part-FCL, QT/QC etc.

-  **Veillez ne pas envoyer le présent formulaire si votre demande n'est pas associée une demande d'apposition d'IR. En effet, la formation PBN n'est pas renseignée dans Sigebel sans l'IR.**
-  **Cette attestation PBN par équivalence militaire est à présenter à l'examineur qui va évaluer le navigant sur le PBN lors d'un test QC/QT combiné à l'IR.**

3) Le pilote doit détenir ou avoir détenu une qualification IR Part FCL pour bénéficier de cette exigence.


Pièces à fournir :

- Copie/Scan d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).
- Copie/Scan de la licence conforme à la Part FCL (sauf dans le cas où la justification du PBN est associée à une demande de délivrance simultanée d'une licence).
- Copie/Scan de la carte VSV dans la catégorie d'aéronef pertinent.
- Copie/Scan du contrôle de compétence conforme à l'appendice 9 de la partie FCL avec le privilège PBN.

Envoi du dossier :

Pour les licences de pilotes privés, vous devez envoyer l'ensemble des pièces justificatives (courrier ou mail) au bureau des licences (DSAC-IR) le plus proche de votre domicile (Liste DSAC-IR : [Ici](#))

Pour les licences de pilotes professionnels, vous devez envoyer l'ensemble des pièces justificatives par mail à l'adresse électronique suivante : dsac-guichet-en-ligne-bf@aviation-civile.gouv.fr

 Dans le cadre de la délivrance de la QC/QT couplée à la délivrance d'une licence professionnelle, le dossier doit exclusivement être envoyé à Paris-Farman à l'adresse électronique indiquée ci-dessus.

Informations sur le navigant :
1/3. Information sur le candidat :

Nom de naissance ¹	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M		Nom d'usage (Si différent de ¹)	
Prénom(s)		Date de naissance		Lieu de naissance
Adresse		Commune		Code postal
Téléphone(s)		Courriel		
N° licence :		Pays de résidence		

2/3. Expérience minimum requise :

NIL

Cachet de l'autorité militaire :
3/3. Validation des données renseignées (Par l'autorité militaire)

Nom et prénom du responsable pédagogique de l'ATO de l'armée ou son délégataire	
N° ATO	
Cette attestation pourra être produite en vue de satisfaire aux exigences de formation PBN du règlement (UE) n° 1178/2011.	
Fait à	Signature (Cachet)
Le	

Dans le cas d'un pilote qui aurait quitté l'armée, le pilote devra se rapprocher de l'ATO ayant effectué la formation afin que ce dernier vérifie dans ses archives afin d'attester des différentes exigences demandées.